

# DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE :

**Domaine :**                    **DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE.**

**Sujet n° 7 :**                    **Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?**

Lors du constat sur le sujet proposé, l'assemblée présente a reconnue que, malheureusement les élèves de collège reçoivent les informations que l'on veut bien leur donner : la méconnaissance de la voie professionnelle par les professeurs de collège, et des conseillers d'orientation est de fait. Ils ignorent trop souvent, par manque d'information et de formation la réalité de la richesse de la voie professionnelle. Les élèves malchanceux sont orientés vers le Lycée Professionnel en raison de leur incapacité, ce qui ne facilite pas leur motivation. On dénote également un manque d'investissement de la part de nombreux conseillers d'orientation qui ne proposent pas toujours toutes les filières de formation professionnelles aux élèves. Il est, également, fort de constater que la mise en place, dans certains collèges, d'échanges avec le Lycée Professionnel est plus qu'insuffisante (les Collèges ne jouent pas le jeu).

De plus les entreprises ne valorisent pas certains métiers, où les conditions de travail et de salaires ne sont pas adaptés, ce qui ne favorise pas l'engagement des élèves dans ces voies. La coopération entre l'école et l'entreprise reste encore trop inefficace : tous les enseignants ne pénètrent pas assez le monde industriel, notamment à travers la mise en place de stages obligatoires leur permettant de mieux s'adapter à l'évolution du monde du travail.

Si une certaine coopération existe, dans certains domaines, entre les entreprises et le Lycée Professionnel, elle n'est pas au point en faveur de nos élèves qui se voient trop souvent refuser des stages, pourtant obligatoires pour la préparation de leurs diplômes : les entreprises ne jouent pas le jeu et réservent trop souvent la place aux enfants de leur personnel.

La remise en cause du Collège unique est réelle. La remise en place du palier d'orientation en fin de 5<sup>ème</sup> proposant plusieurs voies, puis l'orientation professionnelle en 4<sup>ème</sup> permettrait aux élèves en difficulté de ne pas perdre leur temps et de ne pas se démotiver.

Afin d'améliorer la reconnaissance de la voie professionnelle, il est demandé que tous les titulaires du CAPES et les conseillers d'orientation puissent effectuer un stage d'au moins 8 semaines en entreprise et en Lycée Professionnel.

L'entreprise doit aussi donner envie aux jeunes de pouvoir choisir certains métiers. Pour cela, elle devrait en faire la promotion dans les Collèges, et pour sensibiliser les élèves au monde de l'entreprise, leur permettre d'effectuer un stage professionnel d'une semaine.

Il faut privilégier les relations entre l'école et l'entreprise et proposer absolument des modules professionnels au Collège qui seraient dispensés par des professionnels : il faut un véritable partenariat école-entreprise, ce qui permettrait de suivre au plus près l'évolution du marché du travail et permettre l'insertion de tous les jeunes dès la sortie du Lycée Professionnel.

Enfin, pour palier au manque d'expérience industrielle des personnels enseignants dans les filières professionnelles et techniques, néfaste à l'enseignement des élèves, la mise au point d'un enseignement en binôme enseignant + professionnel semble être une solution aux problèmes professionnels actuels.

**Priorité dégagée :**

Le Collège doit être capable d'assurer une formation polyvalente de tous les élèves, en insérant des modules professionnels dans leur cycle de formation ( modules dispensés par des professeurs compétents, ayant suivi des stages en entreprise ), ce qui permettrait ainsi à leurs élèves d'être mieux préparés au monde professionnel.

# DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE :

**Domaine :** FAIRE REUSSIR LES ELEVES.

**Sujet n° 10 :** Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

L'assemblée présente peut constater que seuls les critères scolaires sont pris en compte pour l'orientation des élèves ( cf. système PAM ) où les goûts et les projets des élèves en sont néanmoins exclus. Il n'y a aucune communication efficace entre les systèmes d'orientation, les élèves et les parents.

En Lycée Professionnel, il n'y a pas de classes passerelles, car après le Bac Pro, la vie active est essentiellement proposée. En ce qui concerne l'accès en 1<sup>ière</sup> d'adaptation aucune classe de remise à niveau n'existe au Lycée Professionnel, et les élèves de 1<sup>ière</sup> d'adaptation suivent actuellement les mêmes cours que les 1<sup>ières</sup> normales de Lycée Technologiques.

Les élèves sont désorientés, d'où une grande indécision quant au métier qu'ils veulent faire : aucune proposition concrète ne leur est offerte actuellement. Le gros problème de l'absence de palier d'orientation en fin de 5<sup>ième</sup> conforte la position d'incertitude et de démotivation de nos élèves, et on peut également constater la réduction du nombre de places et des possibilités d'accueil des établissements due à une carte scolaire trop rigide.

Les propositions qui résultent de ce constat sont que le choix des élèves et les vœux des familles doivent être respectés. Il faut généraliser l'intégration d'un projet professionnel avec des stages en entreprise dans l'emploi du temps des élèves issus du Collège. En cas de problème, il faut orienter l'enfant le plus tôt possible en fonction de son projet personnel ( dès la fin de la 5<sup>ième</sup> de Collège ), et l'orientation ne doit plus être basée que sur les seuls critères scolaires, mais également sur la motivation et les compétences des élèves, ceci pouvant être appréciés par un jury d'orientation.

Enfin, il est tout à fait possible de définir le rôle des conseillers d'orientation et des professeurs lors du premier Conseil d'Administration : ce système devrait être généralisé pour une véritable volonté de réussite de l'orientation de nos élèves.

**Priorité dégagée :**

Il faut instituer un véritable Conseil d'orientation à partir de la classe de 4<sup>ième</sup>, composé d'un public élargi ( Conseillers d'orientation, Professeurs de Lycée Professionnel, de Lycée Technologique, de Professionnels, etc... ).

# DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE :

**Domaine :** FAIRE REUSSIR LES ELEVES.

**Sujet n° 17 :** Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ?

Sur le thème de l'amélioration de la qualité de la vie de nos élèves à l'école, l'étude fait ressortir que si le système scolaire actuel basé sur 7 semaines de travail et 2 semaines de vacances est correct, les journées de travail sont bien remplies et beaucoup trop longues, d'où la difficulté pour un grand nombre d'élèves d'être attentifs pendant 7 à 8 heures d'affilées.

Au niveau de la demi-pension, le nombre d'agents et la diminution constante des CES, etc... oblige une restriction d'horaires et un aménagement souvent incompatible avec les emplois du temps des élèves ( Cf. repas trop tardifs ou effectif surchargé à la ½ pension ).

Les élèves regrettent que l'assistante sociale ne vienne pas vers eux et que leur encadrement psychologique soit insuffisant : beaucoup de problèmes internes pourraient être réduits ( incivilités, agressions de tout genre, etc... ) si une écoute réelle était instaurée au sein des établissements.

On peut également remarquer un manque de sévérité envers les élèves perturbateurs, mais l'école étant tout d'abord un lieu d'enseignement, il est évident qu'elle ne peut élaguer le rôle essentiel des parents : celui de l'éducation de leurs enfants.

Face à ces problèmes que nous ne pouvons ignorer, aucune solution ne peut être proposée, quant à la durée de la journée de travail, sans toucher aux vacances scolaires. Il est certain que la Commission vie lycéenne doit avoir tout son sens et que tous les acteurs de la vie scolaire doivent prendre les doléances des élèves.

La mise en place, par l'infirmière scolaire, de projets doit également satisfaire les besoins des élèves. La place de l'infirmière scolaire est importante et doit être reconnue par tous.

Il est vrai que l'engagement de nos enfants à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école peut très largement favoriser leur motivation ainsi que la réussite, soit à travers de projets associatifs ou leur permettre de participer à la promotion de leur établissement.

**Priorité dégagée :**

Il faut employer le temps, les moyens et l'énergie nécessaire pour être à l'écoute des élèves, avec peut être la présence d'un psychologue au sein de chaque établissement scolaire.